



FFvolley

NOTE DE FRAIS - SUPERVISION

Remplir une seule note de frais par action.

- Les frais non justifiés (billet, facture, ticket) ne seront pas remboursés.
- Dans les cases nuitées et repas, indiquer le nombre uniquement.
- Dans la case transports, indiquer le nombre de km effectué ou le moyen de transport.
- Pour la case dépenses diverses, indiquer les dépenses (taxi, péage, parking, etc...).

Toute demande faite par e-mail devra être accompagnée des justificatifs en pièce jointe.

NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Action : Date de l'action :

Transports :
2ème classe SNCF si inférieur à 3h30
Avion si supérieur à 3h30 classe économique
Véhicule 0,31 € du km ou 0,46 € si co-voiturage

Montant en euros :

Nuitées sur présentation de justificatif :
70 € en Province
80 € en Ile de France

Montant en euros :

Repas sur présentation de justificatif :
15,34 € en Province
17 € en Ile de France

Montant en euros :

Dépenses diverses :

Montant en euros :

**70 euros par supervision.
80 euros par jour pour l'encadrement d'un stage ou d'une formation d'arbitre.**

Montant en euros :

TOTAL :

Signature de l'intéressé(e)